



**Il avait déjà fait une réservation dans cet hôtel 5 étoiles situé en plein cœur de Genève.**

Le professeur d'université américain d'origine camerounaise, Patrice Nganang, est arrivé hier l'Intercontinental en provenance de Lisbonne au Portugal.

Parti de Washington DC vendredi dernier, destination Genève, en Suisse, avec pour motif, prendre part à la manifestation du samedi 17 juillet contre la présence du président Paul Biya sur le sol genevois, l'américano-camerounais avait alors vu son vol être bloqué à Lisbonne, à cause d'une grève de la compagnie Air Portugal qu'il avait emprunté.

Et fin de course, Patrice Nganang, n'avait pas pu rallier dans les délais Genève pour prendre part à la manifestation contre le dirigeant camerounais. Seulement, au lieu de retourner aux Etats Unis après ce couac, l'activiste-écrivain, très hostile au régime de Yaoundé, a préféré atteindre sa destination finale.

Patrice Nganang est finalement arrivé à Genève hier lundi 19 juillet en début d'après-midi. Bien avant, il a tenu à faire une réservation de chambre à l'hôtel Intercontinental. Un choix qui, a priori n'était pas fortuit. Puisque le Président Biya y est logé dans le cadre d'un cours séjour privé.

Aperçu dans le hall de l'Intercontinental, patrice Nganang sera prié quelques temps après de libérer les lieux. Ainsi donc, il sera éconduit hors du bâtiment de l'hôtel. Selon toute vraisemblance, la sécurité redoutait un éventuel face à face entre Nganang et les hommes du président Biya.

Sur son compte Facebook ce 20 juillet, celui qui avait été incarcéré en décembre 2017 au Cameroun avec pour motif : injures au chef de l'État exige être remboursé, non sans dénoncer le traitement qui lui a été réservé. « **Un client peut-il juridiquement demander à l'hôtel de rembourser un autre client, et de le mettre dehors ? Un hôtel en Europe peut-il éconduire un client qui a payé pour la nuit sans lui rembourser son argent? Je veux mes \$615.00** », écrit-il.

« **Un hôtel en Europe peut-il t'enregistrer, te remettre bien ta clé, et t'éconduire sans raison, et sans te rembourser** », s'interroge-t-il.